



**LES AMIS
DE L'ORCHESTRE**
PHILHARMONIQUE DU LUXEMBOURG
Association sans but lucratif

Luxembourg, début janvier 2016

La dépêche des AMIS de l'OPL

Chers membres,

En ce début de 2016, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour une année pleine d'événements enrichissants, tant en musique que dans tous les aspects de la vie privée et professionnelle.

Nous avons le plaisir de porter à votre connaissance plusieurs informations intéressantes :

-site internet des AMIS de l'OPL : après plusieurs mois d'études, de travail de rédaction et de programmation, nous avons ces jours-ci pu mettre en ligne le nouveau site de notre association sous l'adresse : ***amisopl.lu***

Nous recommandons de taper cette adresse telle quelle, complète, sans ajout.

Le site donne des informations générales sur les AMIS, l'historique, les statuts, les activités, les formalités pour devenir membre, etc.

Mais au-delà, on y trouve le programme détaillé des concerts-apéritif, des concerts 'extra-muros' et des répétitions publiques.

Un volet important est réservé à la présentation de l'OPL en général, avec des pages spécifiques relatant des interviews avec des membres de l'orchestre.

Remarque importante : nous réalisons que tous nos membres ne sont pas (encore) très friands de tout ce qui touche à l'internet. Nous continuerons donc à maintenir en parallèle avec l'internet la voie 'papier' pour quelque temps encore.

-statut d'utilité publique : après les diverses Assemblées générales extraordinaires, pour lesquelles vous avez été nombreux à nous envoyer des procurations, nous venons de franchir un nouveau pas significatif dans la marche vers l'obtention du statut : le Tribunal d'arrondissement de Luxembourg a, dans son audience publique du 2 décembre 2015, homologué la décision de l'AGE du 10 novembre <portant modification des articles 9,11, 13,15, 16 et 17 des statuts> de notre association.

Le Ministère de la Justice a été informé de cette décision du tribunal. Nous attendons maintenant la réception de l'arrêté grand-ducal achevant la procédure.

Vous serez bien sûr informés dès que ce dernier document sera en nos mains.

-répétition publique : nous attirons votre attention sur la fiche annexée à cette lettre donnant les détails de la prochaine répétition publique qui ne figurait pas sur le programme annuel.

Avec nos sentiments les meilleurs

Pour le Conseil d'Administration

Nicolas Ueberecken, président

Barbara Geiser, vice-présidente